

Bachelier en psychomotricité

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : ???

Fax : ???

Mail : ???

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 03P -Sciences fondamentales et biomédicales 2			
Ancien Code	PAPM2B03BIO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAPS2030		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandra MUCCI (muccis@helha.be) Hélène BONNAVE (bonnaveh@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "sciences biomédicales 2" vise à permettre à l'étudiant :

d'acquérir des notions théoriques de base relatives : aux pathologies générales de l'être humain, aux pathologies spécifiques rencontrées dans l'exercice de la psychomotricité ;
d'observer et d'analyser les composants du mouvement humain, en statique et en dynamique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de:

d'identifier différentes pathologies générales et spéciales et d'en expliciter les caractéristiques ;
d'appliquer les concepts de la biomécanique à la description et à l'analyse de différents mouvements du corps humain.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

le niveau de précision dans les termes employés,
le niveau de pertinence des concepts mobilisés,
le niveau de pertinence des liens établis.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAPM2B03BIOA	Pathologie générale	40 h / 4 C
PAPM2B03BIOB	Pathologie spéciale	30 h / 3 C
PAPM2B03BIOC	Analyse du mouvement, y compris la physique	50 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAPM2B03BIOA	Pathologie générale	40
PAPM2B03BIOB	Pathologie spéciale	30
PAPM2B03BIOC	Analyse du mouvement, y compris la physique	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si le nombre de points en échec cumulés dans les différentes activités d'apprentissage (AA) de l'UE est égal ou supérieur à 2 (exemple : deux AA avec un 9/20 ou une AA avec un 8/20), la note de l'AA avec la note la plus basse devient alors la note globale de l'UE (principe de note absorbante).

--

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

5. Cohérence pédagogique

L'unité d'enseignement sciences biomédicales 2 réunit les cours permettant d'approfondir les connaissances scientifiques et médicales de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en psychomotricité

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : ??? Fax : ??? Mail : ???

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie générale			
Ancien Code	16_PAPM2B03BIOA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAPS2031		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandra MUCCI (muccis@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'AA "pathologie générale" aborde les principales pathologies relatives aux différents systèmes du corps humain: ostéoarticulaire, cardio-respiratoire, digestif, immunitaire, urinaire, etc...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'identifier différentes pathologies générales et spéciales et d'en expliciter les caractéristiques.

Les compétences visée par cette A.A. sont:

compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

5.1 Transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction
2. Réponse cellulaire et tissulaire aux agressions
3. Inflammation
4. Infection
5. Pathologies cardio-vasculaires
6. Pathologies respiratoires
7. Pathologies digestives
8. Pathologies endocrinianes
9. Pathologies rénales
10. Tumeurs
11. Pathologies uro-gynécologiques et obstétricales
12. Pathologies pédiatriques courantes
13. Stress et conséquences pathologiques

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux avec support syllabus et diaporamas de type power point

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions réponses durant les cours permettant à l'étudiant de synthétiser la matière et de poser les questions nécessaires à la compréhension du cours.

Sources et références

PATHOLOGIE GÉNÉRALE Enseignement thématique - Biopathologie tissulaire, illustrations et moyens d'exploration 2ème édition Ed Elsevier Masson 2012

Auteur : CoPath, Jean-François Emile, et al.

MARIEB E., Anatomie et physiologie humaines, Paris, Pearson France Education, 2019.

MARIEB E., Biologie humaine, anatomie et physiologie, Bruxelles, De Boeck Un nuel d'anatomie et de physiologie humaines 2ed Broché - 7 février 2017

NETTER, F.,Atlas d'anatomie humaine Broché - 19 juin 2019

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et diapositives, disponible sur la plateforme Cesa planet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit sous forme de cas cliniques à cours ouvert.

En seconde session, l'examen est oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément aux dispositions complémentaires indiquées sur la fiche de l'UE, si le nombre de points en échec cumulés dans les différentes activités d'apprentissage (AA) de l'UE est égal ou supérieur à 2 (exemple : deux AA avec un 9/20 ou une AA avec un 8/20), la note de l'AA avec la note la plus basse devient alors la note globale de l'UE (principe de note absorbante).

--

Cette AA représente un prérequis pour accéder à l'UE approche conceptuelle qui démarre début du Q2.

Une évaluation partielle des capacités pré-requises est organisée dans le courant du mois de novembre en première et deuxième session distante de 7 à 15 jours maximum.

L'accès à l'UE conceptuelle est confirmée par le conseil des études.

--

Un présentiel minimal à l'AA est requis. L'étudiant présentant un taux d'absence injustifiée de plus de 20% des heures de cours ne pourra pas présenter l'évaluation.

Justificatifs acceptés:

- certificat médical
- conflit horaire en interne justifiant la présence de l'étudiant à une autre AA (ex: atelier pratique et corporel)
- tout autre forme de justificatif sera soumise à l'acceptation de la direction

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en psychomotricité

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : ??? Fax : ??? Mail : ???

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie spéciale			
Ancien Code	16_PAPM2B03BIOB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAPS2032		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène BONNAVE (bonnaveh@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

A travers l'activité d'apprentissage "Pathologie Spéciale" l'étudiants abordera les principales pathologies rencontrées dans la pratique psychomotrice en milieu paramédical.

Les pathologies sont en lien avec les déficiences motrices, mentales et sensorielles et avec le public cible (bébé, enfant, adulte, personne âgée) qui s'y rapporte.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable :

- D'identifier et de décrire les principales pathologies rencontrées dans le domaine psychomoteur ;
- D'expliciter les liens entre pathologies et handicaps moteurs, mentaux et sensoriels ;
- D'envisager ces différentes pathologies en rapport avec l'âge du patient (enfant, adulte ou personne âgée).

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ð d'identifier différentes pathologies spéciales et d'en expliciter les caractéristiques.

Degré de maîtrise :

- Niveau de précision dans les termes employés.
- Niveau de pertinence des concepts mobilisés.
- Niveau de pertinence des liens établis.

Les compétences visées par cette A.A. sont:

compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

5.1 Transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

support multimédia

Dispositifs d'aide à la réussite

questions-réponses.

illustration au moyen d'exemples.

Sources et références

Voir sources dans les supports multimédia.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours sur cesaplanet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un oral pour les pré-requis en janvier afin d'accéder à l'UE conceptuelle. Les points de cet oral n'interviennent pas dans la note finale.

Examen écrit final (75%) + travail (25%) au Q2. En seconde session, un examen oral (100%) remplace ces 2 modalités.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	25		
Période d'évaluation			Exe	75	Exo	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément aux dispositions complémentaires indiquées sur la fiche de l'UE, si le nombre de points en échec cumulés dans les différentes activités d'apprentissage (AA) de l'UE est égal ou supérieur à 2 (exemple : deux AA avec un 9/20 ou une AA avec un 8/20), la note de l'AA avec la note la plus basse devient alors la note globale de l'UE (principe de note absorbante).

--

Cette AA représente un prérequis pour accéder à l'UE approche conceptuelle qui démarre début du Q2.

Une évaluation partielle des capacités pré-requises est organisée dans le courant du mois de novembre en première et deuxième session distante de 7 à 15 jours maximum.

L'accès à l'UE conceptuelle est confirmée par le conseil des études.

--

Un présentiel minimal à l'AA est requis. L'étudiant présentant un taux d'absence injustifiée de plus de 20% des heures de cours ne pourra pas présenter l'évaluation.

Justificatifs acceptés:

- certificat médical
- conflit horaire en interne justifiant la présence de l'étudiant à une autre AA (ex: atelier pratique et corporel)
- tout autre forme de justificatif sera soumise à l'acceptation de la direction

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en psychomotricité

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : ??? Fax : ??? Mail : ???

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse du mouvement, y compris la physique			
Ancien Code	16_PAPM2B03BIOC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAPS2033		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène BONNAVE (bonnaveh@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'analyse du mouvement et biomécanique consiste à acquérir les compétences permettant à l'étudiant :

- d'avoir une meilleure compréhension de ce qu'il se passe dans le corps humain et ce que chaque mouvement entraîne via les éléments fondamentaux de la biomécanique physique.
- d'être capable d'ajuster ses propositions, lors de la pratique professionnelle, afin de moduler la dynamique du bénéficiaire et la sienne de manière plus consciente en tenant compte des éléments fondamentaux de la biomécanique et du mouvement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AU terme de l'A.A. "Analyse du mouvement", l'étudiant sera capable de:

au départ d'éléments fondamentaux de la physique (force, levier, résistance...), de définir les notions de base relatives à l'analyse du mouvement et à la biomécanique ;
de les appliquer au corps humain en mouvement ;
d'établir des liens entre les notions de biomécanique et d'anatomie.

Les capacités terminales requises pour valider la réussite de l'A.A. sont:

Ø d'appliquer les concepts de la biomécanique à la description et à l'analyse de différents mouvements du corps humain.

Degré de maîtrise ;

- Niveau de précision dans les termes employés.
- Niveau de pertinence des concepts mobilisés.
- Niveau de pertinence des liens établis.

Les compétences visées par cette A.A. sont:

compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Rappels des éléments fondamentaux en physique et biomécaniques.
2. Mise en application des éléments fondamentaux biomécaniques aux corps en mouvements.
3. Rappels d'anatomie et des différents axes de mouvements du corps humain.
4. Analyse du mouvement du corps humain et de ses articulations.
5. Mise en application des concepts au mouvement du corps humain et lien entre eux.

Démarches d'apprentissage

Exposé à partir de power point.

Mise en application de la théorie et compréhension via le transfert des éléments théoriques sur des situations professionnelles du psychomotricien amenées par les étudiants et inversement

Dispositifs d'aide à la réussite

Utilisation de PowerPoint.

Utilisation de learningapp.

Utilisation de vidéos et de schémas.

Mise en situation des éléments théoriques afin d'aider à la compréhension et l'intégration de la matière.

Expériences de terrain amenées par les étudiants.

Sources et références

Cfr power point.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint disponible sur la plateforme cesaplanet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit de mi-parcours afin d'évaluer les prérequis permettant l'accès à l'UE Approche conceptuelle (en session de janvier + rattrapage +/- 15j après). Les points de cet examen de mi-parcours basé essentiellement sur les éléments fondamentaux de la biomécanique n'interviennent pas dans la note finale. Il s'agit uniquement d'évaluer les prérequis pour accéder à l'UE Approche conceptuelle.

Examen écrit final au Q2 portant sur toute la matière (100%). Un examen oral est prévu en seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément aux dispositions complémentaires indiquées sur la fiche de l'UE, si le nombre de points en échec cumulés dans les différentes activités d'apprentissage (AA) de l'UE est égal ou supérieur à 2 (exemple : deux AA avec un 9/20 ou une AA avec un 8/20), la note de l'AA avec la note la plus basse devient alors la note globale de l'UE (principe de note absorbante).

--
Cette AA représente un prérequis pour accéder à l'UE approche conceptuelle qui démarre début du Q2.

Une évaluation partielle des capacités pré-requises est organisée dans le courant du mois de novembre en première et deuxième session distante de 7 à 15 jours maximum.

L'accès à l'UE conceptuelle est confirmée par le conseil des études.

--
Un présentiel minimal à l'AA est requis. L'étudiant présentant un taux d'absence injustifiée de plus de 20% des heures de cours ne pourra pas présenter l'évaluation.

Justificatifs acceptés:

- certificat médical
- conflit horaire en interne justifiant la présence de l'étudiant à une autre AA (ex: atelier pratique et corporel)
- tout autre forme de justificatif sera soumise à l'acceptation de la direction

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).